

peux assurer la Chambre que les chômeurs eux-mêmes se rendent compte, cet hiver, qu'ils sont oubliés. Pour ceux qui sont présentement victimes du chômage dans notre pays, il s'agit d'un drame réel, d'une situation pire que tout ce qui a précédé jusqu'à ce jour.

Quant à moi, la moitié de l'intersession—et je suppose que c'était la même chose pour la majorité des députés—a été employée à tenter d'aplanir les difficultés créées par la Commission d'assurance-chômage. Devant le nombre toujours croissant des chômeurs, les fonctionnaires de la Commission sont débordés, et malgré toute leur bonne volonté et les heures supplémentaires de travail, la situation demeure la même. A mon avis, c'est surtout à l'égard des réclamations pour cause de maladie que les paiements sont le plus en retard. De plus, le personnel affecté aux réclamations est insuffisant, et je pense que le gouvernement devrait accorder une attention particulière à ce problème.

Le discours du trône a beau être empreint d'optimisme, le très honorable premier ministre a beau dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, il n'en reste pas moins que c'est avec pessimisme que les spécialistes en commerce international entrevoient les prochaines années. Voici ce que pense le Secrétariat de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT), pour les perspectives de l'année 1972, selon une dépêche de Genève.

... la croissance des échanges commerciaux internationaux ne dépassera pas en 1972 celle de 1971, soit cinq pour cent, proportion très inférieure à la moyenne des années 60.

Quant aux raisons de nos difficultés commerciales, monsieur le président, on peut les résumer assez facilement.

D'abord, le Canada est obligé d'exporter plusieurs produits de toutes sortes: matières premières, produits semi-finis et finis. Il est obligé d'exporter beaucoup plus qu'il n'importe, parce qu'il doit payer les services que les autres pays lui rendent.

Parmi ces services figure l'intérêt sur l'argent que le Canada emprunte à l'étranger. Ensuite, il doit payer le transport des produits qu'il importe et exporte, parce qu'il ne possède pas de marine marchande. Nous sommes donc obligés de louer des navires étrangers pour le transport de nos produits. Enfin, les Canadiens qui vont à l'étranger dépendent plus que les touristes qui viennent au Canada. C'est ce qui cause notre déficit dans le secteur des services et qui fait que, même si notre balance commerciale affiche un surplus d'environ 400 millions de dollars pour le dernier trimestre de 1971, notre déficit, dans le secteur des services, a dépassé 600 millions de dollars, ce qui laisse un déficit au compte courant de quelque 200 millions de dollars.

Voilà une des raisons qui devrait nous inciter, sans recourir aux capitaux étrangers, à mettre en valeur nos ressources naturelles et à assurer l'expansion de nos industries. Nous pourrions ensuite songer à doter le Canada d'une marine marchande qui lui permettrait de transporter ses produits, tout en fournissant du travail à ses chantiers maritimes et à une foule d'industries connexes.

• (2020)

Monsieur le président, un autre secteur dont l'activité économique devrait, à mon avis, être suivie de près, est celui de la construction domiciliaire. Il y a pénurie de logements, et l'on sait qu'à la grandeur du Canada les

taudis devraient disparaître. Nous savons que la construction domiciliaire est un facteur important du niveau de la main-d'œuvre.

Ce n'est un secret pour personne que le financement de l'achat d'habitations à taux d'intérêt moyen favoriserait ce domaine de l'économie. Le gouvernement, qui favorise certains pays étrangers en leur consentant des prêts à faible taux d'intérêt, devrait également favoriser, aux mêmes conditions, la Société centrale d'hypothèques et de logement qui, par la suite, pourrait répondre aux demandes des clients intéressés à autre chose que le fameux taux d'intérêt exorbitant exigé actuellement, qui fait que l'ouvrier qui veut contracter un emprunt se voit obligé de rembourser, dans les 25 années qui suivront, le prix de trois maisons: une pour le capital initial et deux simplement en intérêt.

Alors, pour relancer la construction domiciliaire, il n'y a pas de miracle à faire; il suffit de faire pour les Canadiens ce que nous faisons pour les étrangers. Et étant donné que la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction n'est jamais exigée pour les produits qu'on vend aux étrangers, je m'imagine qu'il serait normal que cette taxe soit supprimée également pour les Canadiens et remplacée par un escompte de 10 p. 100 sur les matériaux vendus au pays.

Monsieur le président, j'ai la conviction qu'il est possible de satisfaire aux besoins des Canadiens. Même si je suis reconnu à la Chambre comme un député du Crédit social, il n'en demeure pas moins que je suis conscient du fait que la pauvreté existe dans notre système économique et qu'il faut la faire disparaître, ou du moins l'alléger.

D'abord, pour faire ressortir le problème de la pauvreté, on doit se demander s'il existe vraiment au Canada. La production nationale de 90 milliards en 1971, pour une population de 21,500,000 âmes, représentait \$4,300 par personne. Et nous ne pouvons que répéter que s'il y a pauvreté, il s'agit de pauvreté dans l'abondance.

Les chiffres publiés dans l'annuaire du Canada de 1970 indiquent que notre pays est le deuxième du monde en étendue, le plus grand de l'Amérique du Nord et le plus grand producteur de nickel au monde. En 1969, 25 p. 100 de la production de zinc du monde non communiste se faisait au Canada.

En 1969, le Canada venait au second rang, immédiatement après les États-Unis, pour la production de molybdène. Il comptait parmi les cinq plus importants producteurs de cobalt. Il exportait de 70 à 75 p. 100 de tout l'amiante importé par les autres pays, et on lui devait 35 p. 100 de la production mondiale de ce minéral. Il était le premier pour la production mondiale de potasse. Il était le plus important producteur et exportateur de soufre du monde entier.

Le Canada figure également parmi les trois plus importants exportateurs de poisson au monde. Très important producteur de céréales, il se mérite le titre de «grenier du monde». Monsieur le président, la liste des réalisations de notre pays est vraiment longue, et ses possibilités sont vraiment illimitées.

Si, en tant qu'administrateurs, nous donnons à la population les moyens de se procurer tout ce qui est nécessaire à sa subsistance, nous n'aurons plus de problème de pauvreté.

Monsieur le président, depuis quelques années, le gouvernement actuel a présenté de nombreux projets pour relancer l'économie. Il a même prêté de l'argent aux Chinois pour qu'ils achètent notre blé. On leur prête de l'ar-